



**600 agents de la DDFIP 92 ont signé la pétition  
« Non aux bornes d'accueil « prime d'activité »  
dans les Centres des Finances Publiques ! »**

**Compte rendu de l'audience du 17 février 2016 à la direction**

Une délégation des sections syndicales CGT, Solidaires, FO et CFDT et d'agents d'Asnières, Clichy et Nanterre, porteuse de la pétition contre l'installation des bornes CAF **signée en quelques jours par 600 agents** des services de la DDFIP 92, a été reçue par la direction le mercredi 17 février après-midi à Nanterre.

La délégation a donné lecture de la pétition qui se conclut par :

«Les agents de la DGFIP ne sont pas les supplétifs de la CAF !

Les agents soussignés exigent l'abandon du projet d'installation des ordinateurs prime d'activité. »

La direction a nié que l'opération ait été menée «en catimini » comme formulé dans la pétition et a expliqué qu'il s'agit d'un « passage de témoin » dû à la transformation de la prime pour l'emploi en prime d'activité gérée par la CAF ; selon elle il s'agit d'orienter les contribuables vers les ordinateurs dédiés à l'accès au site de la CAF, les agents de la DGFIP n'ayant en aucun cas à donner d'information sur le fond. La direction a expliqué que les usagers souhaitant accéder aux ordinateurs reliés au site de la CAF seront aidés par des jeunes en service civique au nombre de 8 pour le 92 (pour 10 sites concernés, Clichy et Vanves n'étant pas attributaires), recrutés pour la circonstance et présents à partir du 6 avril prochain.

**La délégation a répondu :**

**-que l'installation avait été précipitée sans consultation préalable ni du CHS, ni du CTL,**

**-que le recrutement de jeunes en contrats précaires (présents d'ailleurs 24 heures par semaine sur les 27h15 d'ouverture au public) n'était pas la solution,**

**-que le travail des agents de la DGFIP n'était pas d'effectuer des tâches de communication de la CAF.**

En effet les agents de l'accueil seront inévitablement sollicités par les usagers quant à leurs démarches de consultation du site CAF ; déclarations trimestrielles des ressources mais aussi potentiellement calcul des diverses allocations (APL, allocations familiales...).

Dans certains cas, nos collègues pourraient être amenés à devoir gérer l'incompréhension voire l'exaspération des usagers concernés... d'autant qu'au plan national plus d'un million d'actuels bénéficiaires de la PPE vont découvrir qu'ils n'entrent pas dans le cadre de la nouvelle prime d'activité.

La direction explique qu'en réponse à toute sollicitation les agents de l'accueil devront orienter l'utilisateur vers les centres CAF.

Elle a indiqué qu'elle rédigerait à l'attention des chefs de service et des agents une note détaillant les « éléments de langage » à tenir pour chaque situation.

**Pour nous cela ne règle pas le problème : c'est l'agent DGFIP de l'accueil qui se retrouvera face à l'utilisateur, sera dans l'obligation de faire passer le message et aura à gérer la réaction de son interlocuteur. D'où pour l'agent : perte de temps, stress voire mise en danger. La direction répond que les chefs de service pourront être appelés pour gérer les situations conflictuelles.**

**Là encore c'est sur le personnel de la DGFIP que retombera l'opération.**

C'est tout le problème. Les services de la CAF sont en pleine restructuration. Dans le 92 en 2016 : fermeture des agences de Suresnes et Courbevoie, fermeture programmée de celle d'Issy, accueil sur rendez-vous, suppressions massives d'emplois et charge de travail en croissance exponentielle.

Ce n'est pas à nos services déjà sinistrés par les suppressions d'emplois et le sous-effectif de prendre en charge les missions d'information que la CAF n'est plus en mesure d'assurer.

La direction reconnaît les dangers mais fait le « pari » qu'au final tout devrait bien se passer.

**Pour nous les agents de la DGFIP n'ont d'aucune manière à faire les frais des restructurations de la CAF et de la transformation de la PPE en prime d'activité.**

**La délégation a réaffirmé qu'il n'était pas possible de se satisfaire des réponses de la direction.**

La direction départementale renvoie à la direction générale.

La volonté des 600 agents de notre direction signataires de la pétition, c'est que les bornes CAF soient retirées.

Nous considérons nécessaire que cette revendication soit portée à la Direction générale et demandons audience auprès de cette dernière avec les bureaux nationaux.

Nous appelons les agents à se réunir sur chaque site pour discuter à partir de ce compte rendu des suites à donner.

Dans cette perspective nous proposons la tenue prochaine avec les sections syndicales d'une assemblée de délégués de tous les sites du département pour décider ensemble.

**Retrait des bornes CAF !**